

# PERSPECTIVE

## Feux de forêt 2023 : après les soubresauts économiques, la forêt à rebâter

Par Florence Jean-Jacobs, économiste principale

Alors que les brasiers sont pour la plupart éteints au pays, et que les feux ne font plus la une des médias, leurs répercussions pourraient toutefois se faire sentir sur l'approvisionnement en bois durant plusieurs trimestres et même des années à venir. La présente analyse revient sur la saison des feux de forêt historique de 2023 et dresse le bilan des effets sur l'économie québécoise et canadienne à ce jour. Ceux-ci sont relativement modestes et passagers dans l'ensemble, bien que certaines régions et industries aient été plus fortement touchées (scieries et mines, notamment). Notre analyse détaille aussi les effets à moyen et long terme appréhendés, en particulier sur les inventaires de bois d'œuvre et sur l'industrie forestière, qui faisait déjà face à de l'incertitude économique avant ces incendies.

### Des feux de forêt d'une ampleur historique

Du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre, 17,9 millions d'hectares de végétation ont brûlé au Canada, dont 4,7 millions au Québec (graphique 1). Il s'agit de la plus importante superficie ravagée par les flammes depuis que les données existent (1980). Le précédent record canadien (7,6 millions d'hectares), en 1989, n'atteignait même pas la moitié de celui de 2023. Quelques 220 000 Canadiens ont dû évacuer leur domicile pour fuir les flammes (voir l'annexe 1 en page 8 pour la chronologie).

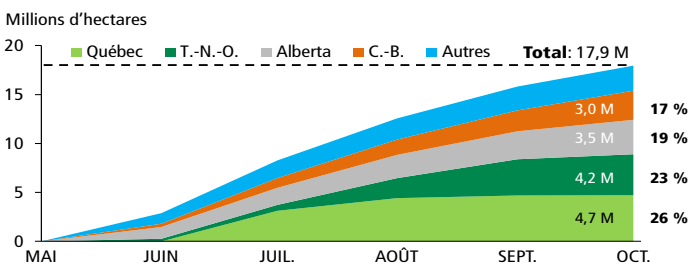
### Des perturbations immédiates sur l'activité économique des régions touchées

Le secteur forestier a été le premier touché par les feux. La récolte de bois a été suspendue pendant les incendies. Le transport du bois a aussi été mis sur pause, avec des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement. Le bois déjà récolté et qui était en bordure des chemins forestiers n'a pas pu être transporté. L'arrêt d'activités sylvicoles a mené à des arrêts de travail pour plusieurs travailleurs, allant jusqu'à sept semaines pour certains. Cela pourrait expliquer une réduction des heures moyennes travaillées en juin 2023 (comparativement à juin 2022) dans le secteur de la foresterie au Québec (graphique 2).

#### GRAPHIQUE 1

**Le Québec a été la province la plus touchée, suivie des Territoires du Nord-Ouest**

Superficie cumulative brûlée, par mois, du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre 2023

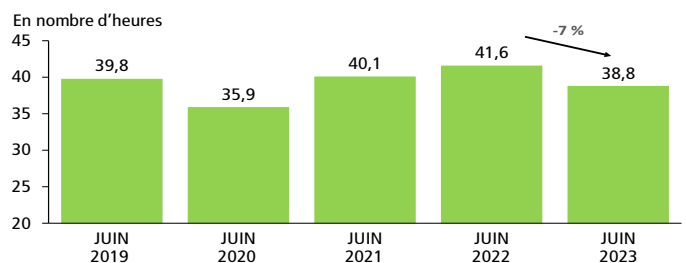


Sources : Ressources naturelles Canada et Desjardins, Études économiques

#### GRAPHIQUE 2

**Québec : les heures travaillées dans le secteur de la foresterie ont reculé en juin 2023, par rapport à la même période en 2022**

Heures hebdomadaires moyennes des salariés rémunérés à l'heure au Québec  
Foresterie, exploitation forestière et activités de soutien à la foresterie\*



\* Note : Codes SCIAN 113 et 1153.

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

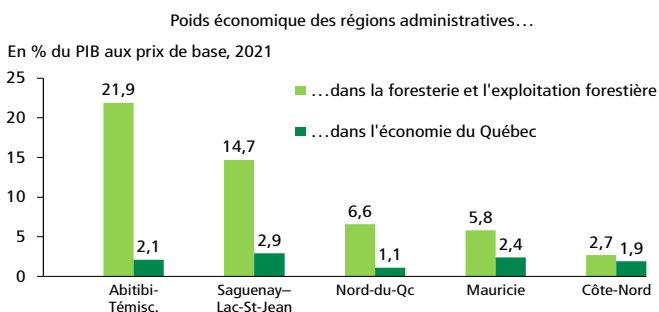
Au Québec, certaines scieries ont interrompu leurs activités par manque de bois à scier (notamment au Saguenay–Lac-St-Jean), ou encore parce que des feux entouraient les villes de ces usines (à Senneterre en Abitibi-Témiscamingue et à Lebel-sur-Quévillon dans le Nord-du-Québec, entre autres). Une importante usine de pâte de papier à Lebel-sur-Quévillon, Nordic Kraft, a été frôlée par les flammes et a suspendu ses activités pendant un mois.

Produits forestiers Résolu a fermé quatre scieries en raison de l'interdiction de circuler en forêt et de réaliser la récolte du bois. Deux scieries de Rémabec ont également cessé leurs activités durant plusieurs semaines. Celle de l'Ascension (au Lac-Saint-Jean), la plus importante scierie au Québec et une source majeure de copeaux de bois, avait toutefois fermé avant même le début des feux (le 5 mai), la direction invoquant le prix trop élevé du bois rond et des incertitudes liées à l'accès à la fibre.

Après les feux, les entreprises sylvicoles ont été obligés par le gouvernement de ramasser le bois brûlé, avec les coûts importants que cela implique pour ces entreprises (et, de manière indirecte, pour les scieries, dont la rentabilité était déjà mise à l'épreuve ces dernières années). D'ailleurs, la qualité de ce bois est souvent diminuée en raison des insectes ravageurs ou d'un séchage trop rapide. Celui qui aura pu être récupéré et qui fera son chemin sur le marché pourrait avoir une apparence différente, le rendant potentiellement moins attrayant pour les consommateurs.

Au Québec, les cinq principales régions administratives touchées par les feux ont été l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay–Lac-St-Jean, le Nord-du-Québec, la Mauricie, et la Côte-Nord. Ensemble, elles représentent 10 % du PIB du Québec, mais 52 % du PIB du secteur de la foresterie (graphique 3). Elles sont aussi la source de 66 % du bois résineux récolté au Québec (tableau 1). Dans ces régions, les incendies ont eu une incidence humaine non négligeable : évacuations de domiciles et problèmes respiratoires liés à la fumée, notamment. Des usines et des commerces ont aussi fermé dans les communautés évacuées.

**GRAPHIQUE 3**  
Les principales régions touchées par les feux représentent 10 % du PIB du Québec, mais 52 % du PIB du secteur de la foresterie



Note : Foresterie et exploitation forestière correspond au code SCIAN 113.  
Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

**TABLEAU 1**  
Volume de bois résineux récolté, par région administrative (2021)

	% du volume de bois résineux récolté au Québec
<b>Régions les plus touchées par les feux</b>	<b>66</b>
Saguenay-Lac-Saint-Jean	24
Abitibi-Témiscamingue	9
Côte-Nord	5
Nord-du-Québec	15
Mauricie	13
<b>Autres régions</b>	
Bas-Saint-Laurent	9
Capitale-Nationale	2
Estrie	3
Outaouais	3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6
Chaudière-Appalaches	6
Lanaudière	2
Laurentides	3
Montérégie	0
Centre-du-Québec	1
<b>Total</b>	<b>100</b>

Sources : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec et Desjardins, Études économiques.

**TABLEAU 2**  
Principales industries des régions touchées, selon le PIB (secteur privé)

SAGUENAY-LAC ST-JEAN	ABITIBI-TÉMISC.	CÔTE-NORD	NORD-DU-QUÉBEC	MAURICIE
Fabrication	Extract. minière, carrières, pétrole, gaz	Extract. minière, carrières, pétrole, gaz	Extract. minière, carrières, pétrole, gaz	Finance, assurance, services immobiliers
Finance, assurance, services immobiliers	Fabrication	Construction	Construction	Fabrication
Construction	Construction	Fabrication	Fabrication	Construction
Commerce de détail	Finance, assurance, services immobiliers	Transport et entreposage	Commerce de détail	Commerce de détail
Commerce de gros	Commerce de détail	Finance, assurance, services immobiliers	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Commerce de gros

Dans la majorité de ces régions ressources, l'extraction minière fait partie des principales industries (tableau 2). La fermeture des chemins forestiers a entraîné l'arrêt temporaire d'activité de certaines mines, dont la mine d'or Casa Berardi en Abitibi-Témiscamingue. D'autres mines ont suspendu temporairement leurs activités en raison de la mauvaise qualité de l'air.

Par ailleurs, on s'attend à des pertes financières liées au tourisme (notamment l'hébergement, le camping, les pourvoiries) dans ces régions. Tourisme Abitibi-Témiscamingue, dans son bilan de l'été 2023, fait état de plusieurs annulations (congrès, visites de groupes scolaires, voyages de groupe). Au Québec, 350 des 550 pourvoiries ont été interdites d'accès en pleine haute saison. Les pertes se chiffrent à des dizaines de milliers de dollars par pourvoyeur par semaine, selon la Fédération des pourvoiries du Québec.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs annoncé en juillet une aide de 50 M\$ aux entreprises touchées par les feux, notamment les exploitations forestières, les scieries, les papetières, les entreprises touristiques, les pourvoiries et les commerces de proximité.

Ailleurs au Canada, l'activité vinicole et le tourisme qui y est associé ont aussi été fortement touchés en Colombie-Britannique, notamment dans la ville de Kelowna. En Alberta, les activités d'extraction de pétrole et de gaz ont été perturbées, comme on le verra plus loin.

Les effets de la fumée ne se sont pas limités aux régions ravagées par les flammes, puisque plusieurs villes d'Amérique du Nord en ont subi les conséquences, sous la forme de smog. Certains événements et activités récréatives extérieurs ont été annulés, en raison de la pollution de l'air. Le transport aérien a même été ralenti durant quelques jours à New York, en raison du smog occasionné par les feux au Canada.

Selon Statistique Canada, le secteur du transport par train a été affecté négativement par les feux en juin au pays (PIB -6,3 %), principalement en raison d'interruptions sur la ligne de transport de minerai de fer dans l'ouest du Labrador. La croissance s'est toutefois rétablie en juillet (+1,1 %).

Les conséquences auraient pu être bien pires. Les principaux axes de transport stratégiques au pays ont été épargnés, et le smog n'a pas occasionné la fermeture prolongée de grands chantiers de construction, par exemple. De telles externalités négatives auraient exercé une ponction plus grande sur le PIB du pays.

Par ailleurs, les centrales d'Hydro-Québec ont été épargnées, bien que des évacuations préventives de 200 travailleurs aient eu lieu à La Grande-3 et La Grande-4, en raison d'incendies entravant la route reliant ces deux centrales du Nord-du-Québec. Il y a toutefois eu des coupures d'électricité occasionnées par les feux sur le réseau d'électricité d'Hydro-Québec.

### ENCADRÉ 1

#### La foresterie : un sous-secteur de l'industrie forestière

Dans le présent document, le secteur forestier (aussi appelé l'industrie forestière) est défini comme la combinaison de quatre sous-secteurs : la foresterie et l'exploitation forestière [SCIAN 113], les activités de soutien à la foresterie [SCIAN 1153], la fabrication des produits en bois (qui comprend notamment les scieries, la fabrication de placages, de contreplaqués, et d'autres produits du bois) [SCIAN 321], ainsi que la fabrication de papier (incluant la pâte à papier, le carton) [SCIAN 322].

Voir l'annexe 2 en page 8 pour la contribution de chaque sous-secteur au PIB.

Somme toute, si l'effet a été majeur sur certaines activités dans les régions touchées, l'économie dans son ensemble n'a pas fléchi radicalement sous l'effet de cette catastrophe naturelle.

#### Des soubresauts au Canada, et un effet modeste sur les données économiques du Québec pour le moment

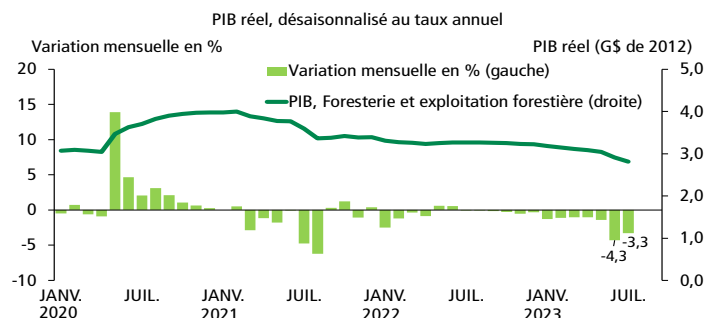
Le PIB canadien a subi quelques soubresauts liés aux feux de forêt, mais ceux-ci paraissent heureusement passagers. Statistique Canada a noté l'incidence négative des incendies dans ses communiqués mensuels du PIB pour mai et juin, tout en soulignant un rebond dans la plupart des secteurs affectés en juillet (notamment pour l'extraction minière, de pétrole et de gaz).

#### Foresterie

Un tel rebond n'a toutefois pas eu lieu dans le sous-secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière (voir l'encadré 1 pour les définitions). Son PIB a chuté en juin et en juillet au Canada, de 4,3 % et 3,3 %, respectivement, pour atteindre son plus bas niveau depuis 2009 (graphique 4). Même si une tendance négative était observée depuis l'automne 2022, les feux ont certainement accentué les replis des derniers mois. Bien que les données provinciales soient limitées, on peut supposer que la Colombie-Britannique, qui occupe la plus importante part de ce sous-secteur dans l'économie canadienne, a contribué à ce recul. Le Québec également.

#### GRAPHIQUE 4

##### Canada : le PIB de la foresterie a chuté en juin et en juillet, atteignant son plus bas niveau depuis 2009



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

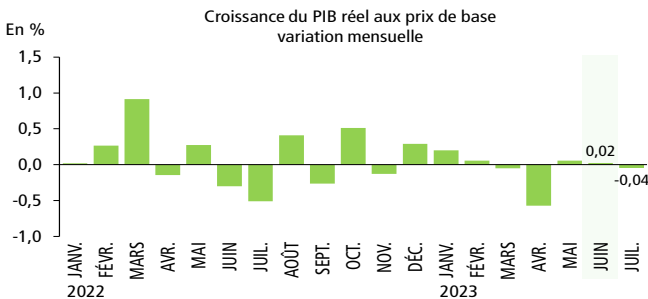
Au Québec, le PIB (total) a résisté en juin (+0,02 %), au plus fort des feux et des restrictions de transport dans le nord de la province<sup>1</sup>. Le recul du PIB au deuxième trimestre ne peut donc pas être attribué aux incendies (graphique 5 à la page 4).

D'ailleurs, il peut paraître étonnant que le Québec n'ait pas enregistré de chute du PIB du secteur de l'agriculture et de la foresterie en juin, étant donné que la récolte de bois a été

<sup>1</sup> Selon l'ISQ, en date du 24 octobre. Il est à noter que les données de l'ISQ peuvent être révisées lors des diffusions mensuelles du PIB par industrie.

**GRAPHIQUE 5**

**Le PIB du Québec s’est contracté au deuxième trimestre, mais pas sous l’effet des feux de forêt qui battaient leur plein en juin**

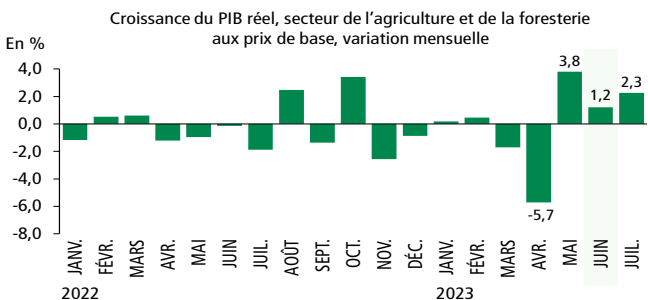


Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

perturbée dans plusieurs régions ressources (graphique 6). Il n’est malheureusement pas possible d’isoler le secteur de la foresterie de celui de l’agriculture, ce qui complique l’interprétation des résultats. Toutefois, les résultats en agriculture ont fort probablement pesé plus lourd que ceux de la foresterie; en 2022, la foresterie (et les activités de soutien à celle-ci) ne représentaient que 16 % de ce secteur.

**GRAPHIQUE 6**

**Québec : le PIB du secteur de l’agriculture et de la foresterie a fortement chuté en avril, pour se redresser en mai, juin et juillet**



Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

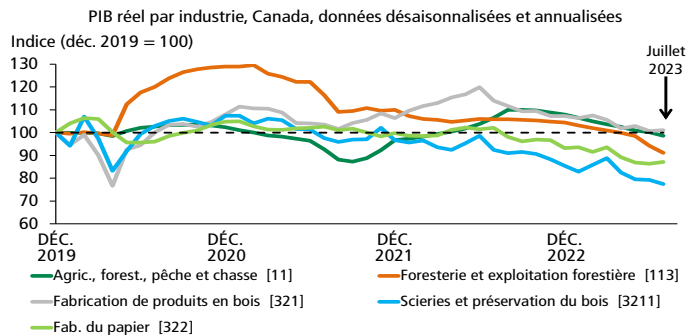
*Fabrication de bois et de papier*

Du côté de la fabrication de bois (y compris les scieries) au Canada, l’évolution a été négative entre mai et juillet 2023, mais il faut préciser que la tendance était déjà à la baisse depuis plusieurs trimestres (graphique 7). La foresterie de même que les scieries sont à un creux historique de leur PIB, inégalé depuis 2009.

Au Québec, le PIB de la fabrication de produits en bois s’est replié de 5,4 % en juin, et n’a que partiellement récupéré en juillet (+1,4 %). Toutefois, ces variations suivent une tendance baissière qui précède les feux (graphique 8), et ne peuvent donc être attribuées avec certitude à l’effet des incendies.

**GRAPHIQUE 7**

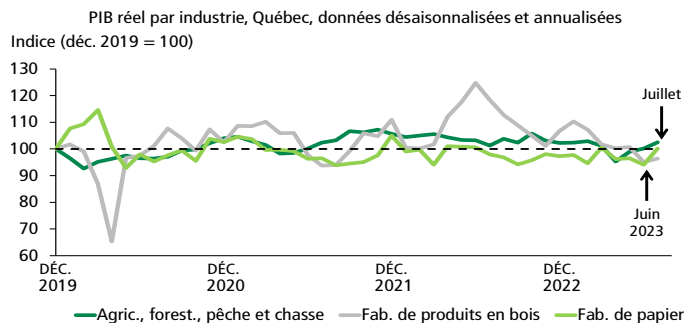
**Canada : le PIB des scieries et celui de la foresterie ont tous deux atteint un creux historique en juillet, inégalé depuis 2009**



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**GRAPHIQUE 8**

**Québec : le PIB de la fabrication de bois a reculé en juin, mais la tendance précède les feux**



Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

Mais au-delà des secteurs directement liés à la matière ligneuse, il faut considérer l’effet des feux sur les autres activités productives dans les régions touchées.

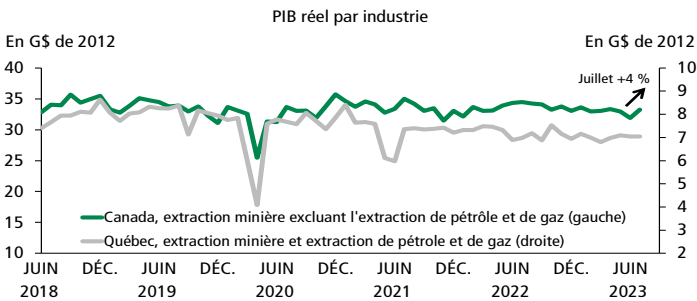
*Extraction minière, de pétrole et de gaz*

Au Canada, les activités d’extraction de pétrole et gaz se sont contractées en mai (-3,4 %) alors que les feux faisaient rage en Alberta. Le PIB du secteur a ensuite enregistré un rebond en juin (+2,4 %) et en juillet (+1,5 %).

Dans le secteur minier, le rebond en juillet (+4,2 %) a plus que compensé le repli de juin (-3,2 %) au Canada (graphique 9 à la page 5).

Au Québec, le PIB du secteur de l’extraction minière, de pétrole et de gaz s’est légèrement replié en juin (-0,8 %), probablement affecté par la réduction de l’activité de certaines mines. Toutefois, ce recul s’annonce temporaire. Le PIB du secteur est resté stable en juillet, et les statistiques d’extraction, de production et de livraisons de minerai métallique pour juin, juillet et août ne montrent pas de variations démesurées par rapport à la volatilité habituelle.

**GRAPHIQUE 9**  
**Le PIB de l'extraction minière a chuté en juin tant au Québec (-0,8 %) qu'au Canada (-3,2 %)**



Note : extraction minière excluant pétrole et gaz non disponible sur une base mensuelle (Qc).  
 Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

*Que devons-nous retenir des impacts sur le PIB?*

Lors de catastrophes naturelles, la ponction sur le PIB dépend de la proximité d'activités productives et de l'effet de propagation à d'autres secteurs, via des obstructions aux axes majeurs de transport ou des externalités touchant les plus grands centres de population et d'affaires.

Dans le cas des feux de forêt de 2023, heureusement, l'incidence sur le PIB a été modeste et de courte durée au Canada. Considérant l'ampleur des feux, on aurait pu s'attendre à des pertes économiques plus conséquentes.

Or, historiquement, on n'observe pas de lien direct entre la superficie des feux de forêt pour une année donnée et les contractions du PIB. Par exemple, l'année 2016 a été marquée par un impact économique considérable des feux de Fort McMurray, puisque ceux-ci étaient concentrés dans des zones de production de pétrole. En effet, le PIB de mai 2016 avait connu l'une des chutes mensuelles les plus prononcées, hors crise financière et pandémie. La superficie totale de forêts brûlées au Canada n'était toutefois pas majeure cette année-là (1,4 millions d'hectares, soit moins que les six années précédentes).

Si l'on se fie aux épisodes précédents de feux de forêt, l'effet économique est généralement de courte durée. En 2016, il a fallu deux mois pour que la production de pétrole récupère de sa contraction de mai.

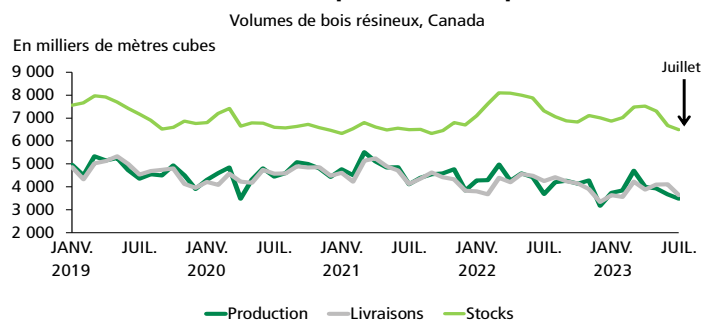
Pour ce qui est du Québec, les régions touchées étaient assez éloignées des grands centres d'affaires et de population. Et si le secteur forestier et celui de l'extraction minière ont été affectés, leur poids relatif dans l'économie du Québec (1,5 % et 1,7 % respectivement) est moindre que l'extraction de pétrole et de gaz ne l'est en Alberta (25 %) et au Canada (5 %). Le fait que les régions touchées au Québec représentent une proportion relativement faible du PIB total (10 %) a aussi atténué l'effet global.

*Quels effets sur les indicateurs économiques, hors PIB?*

Au-delà du PIB, il est pertinent d'analyser quels autres indicateurs ont été affectés par les feux de forêt.

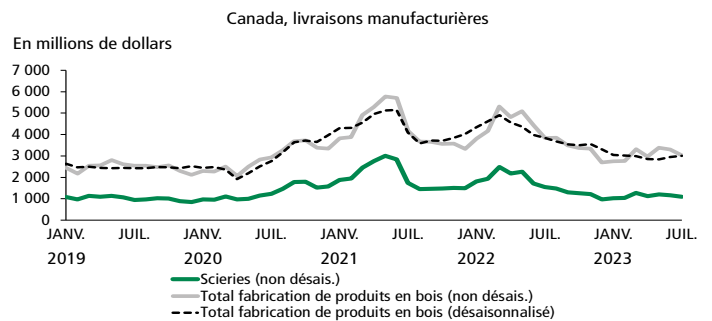
Au Canada, tant la production que les stocks de bois d'œuvre résineux ont reculé en juin et en juillet. Les stocks, notamment, ont fléchi de 11 % entre mai et juillet. Les livraisons sont restées stables en juin, puis ont chuté en juillet (graphique 10). Bien que notables, ces contractions mensuelles ne sont pas hors norme considérant l'historique assez volatile. Du côté des livraisons manufacturières de produits en bois (y compris les scieries), on n'observe pas de repli majeur, et on note même une certaine stabilité, sur une base désaisonnalisée (graphique 11).

**GRAPHIQUE 10**  
**Canada : les variations mensuelles récentes de la production de bois d'œuvre résineux ne sont pas hors norme pour le moment**



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**GRAPHIQUE 11**  
**Canada : les livraisons manufacturières de produits en bois se maintiennent pour le moment**



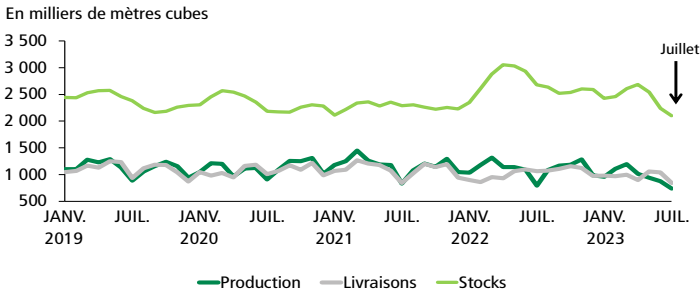
Note : données désaisonnalisées non disponibles pour les scieries.  
 Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Au Québec, on remarque une diminution plus prononcée des volumes de bois d'œuvre résineux. La production, les livraisons et les stocks ont chuté de 21 %, 20 % et 17 %, respectivement, entre mai et juillet (graphique 12 à la page 6). S'il n'est pas rare de voir une baisse des stocks en juin et en juillet, il reste que le creux actuel est le point le plus bas depuis octobre 2017. Si la baisse des stocks devait se poursuivre, cela occasionnera des difficultés d'approvisionnement pour les entreprises de



**GRAPHIQUE 12**  
**Québec : même si l'on observe déjà un recul des stocks, le plus gros de l'impact est probablement à venir pour les scieries**

Volumes de bois résineux, Québec



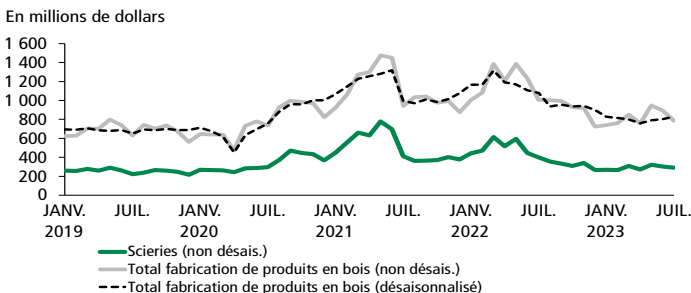
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

fabrication et de construction, pouvant entraîner des pressions à la hausse sur les prix, comme on le verra plus loin.

Dans le cas des livraisons manufacturières québécoises, les variations ne sont pas particulièrement hors norme. Et la tendance baissière paraît antérieure aux feux (graphique 13). Du côté des volumes d'exportation de bois d'œuvre résineux, on note un repli de 13 % entre mai et juillet (graphique 14). Il est

**GRAPHIQUE 13**  
**Les livraisons manufacturières de produits en bois ne semblent pas encore avoir subi le plein effet des feux de forêt**

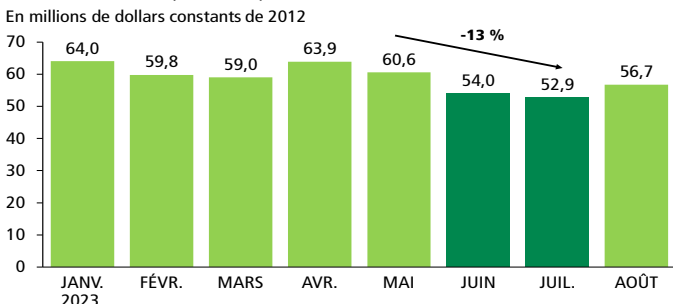
Québec, livraisons manufacturières



Note : données désaisonnalisées non disponibles pour les scieries.  
 Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**GRAPHIQUE 14**  
**Québec : les volumes d'exportation de bois d'œuvre résineux ont reculé en juin et en juillet, pour ensuite remonter en août (+ 7 %)**

Exportations québécoises, données désaisonnalisées



Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

cependant trop tôt pour dire si cela est principalement attribuable aux feux, et si la tendance se poursuivra ou se renversera dans les mois à venir. Pour l'instant, les données d'août indiquent une remontée de 7 %.

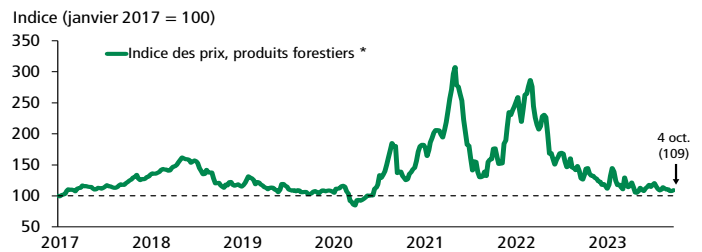
En résumé, il faut interpréter les récentes variations mensuelles avec prudence. Cela ne veut pas dire que ces indicateurs n'en viendront pas à se replier davantage sous l'effet d'une diminution des inventaires.

**Pas de flambée des prix du bois et des produits forestiers**

Cela dit, les prix des produits forestiers demeurent relativement bas au pays (graphique 15), malgré les perturbations des feux de forêt et la diminution pressentie de l'offre.

**GRAPHIQUE 15**  
**Pas de flambée des prix malgré la baisse pressentie de l'offre, la demande étant ralentie par la conjoncture économique**

Canada, indice des prix des produits de base



\* Comprend les prix du bois d'œuvre, de la pâte de bois et du papier journal.  
 Sources : Banque du Canada et Desjardins, Études économiques

Rappelons que le Québec et le Canada sont ce qu'on appelle communément des « price taker » en matière de bois d'œuvre. La production canadienne est loin d'être le seul facteur influençant les prix sur le marché. Les perspectives économiques moroses et le ralentissement anticipé des activités de construction semblent tirer les prix vers le bas pour les produits forestiers.

Si l'on s'attarde plus particulièrement au bois d'œuvre résineux, son prix est resté stable en juin, selon [Statistique Canada](#). Et s'il a augmenté en juillet (+15,5 %), cela a été suivi d'un repli en août (-6,0 %), lequel amène le prix au même niveau que la moyenne au premier trimestre de 2023. Le prix est toutefois supérieur au niveau observé avant la pandémie. Une convergence de facteurs explique la hausse mensuelle du prix en juillet : les feux de forêt dans le Nord-Ouest du Pacifique et la grève des travailleurs portuaires en Colombie-Britannique ont tous deux engendré des inquiétudes au sujet de l'approvisionnement futur et ont ajouté à l'incertitude du marché ([Statistique Canada](#)).

*Qu'en est-il de l'avenir?*

Deux effets distincts peuvent être envisagés sur les prix : une stabilité, voire un léger affaissement à court terme, puis une remontée à moyen et long terme.

À court terme, certains experts ont émis l'hypothèse que l'arrivée massive (« dumping ») de bois brûlé dans les scieries pourrait tirer les prix vers le bas – les entreprises forestières n'ont pas eu le choix d'aller le chercher, et il y a eu en quelque sorte une récolte massive de bois, bien que celui-ci pourrait être perçu comme visuellement moins attrayant par les acheteurs. Ce « dumping » de bois abîmé, combiné à une demande réduite pour la construction et la rénovation en raison de la conjoncture économique, pourrait maintenir les prix relativement abaissés à court terme.

Toutefois, sachant que seulement une faible proportion du bois incendié pourra être récupérée à des fins commerciales par l'industrie (aux alentours de 17%, [selon un expert](#)), et qu'une grande quantité du bois coupé avant les feux, mais non récupéré en raison d'interdits de transport, a perdu sa qualité commercialisable, on peut tout de même s'attendre à ce que l'approvisionnement en matière ligneuse soit diminué en 2023-2024, comparativement à ce qui était prévu.

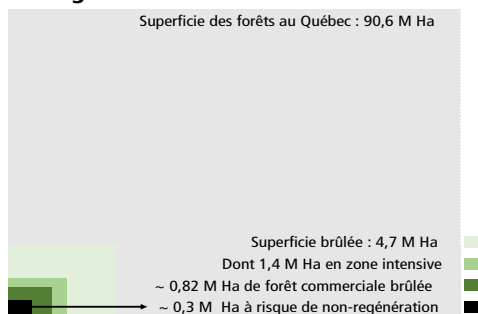
Ainsi, si on se projette à l'été 2024, alors que l'on prévoit une croissance moins lente en Amérique du Nord (stimulée notamment par l'assouplissement de la politique monétaire du Canada et des États-Unis), la situation des prix pourrait fort bien changer. À cette période, les stocks de bois récoltés en 2023 pourraient atteindre un creux; particulièrement pour ce qui est du bois de qualité, dont la récolte a été réduite par la fermeture des chemins forestiers et par l'arrêt de coupes durant l'été 2023. Il faut noter que le bois coupé laissé trop longtemps en forêt devient la proie d'insectes ravageurs et donc inutilisable pour le bois d'œuvre. Les stocks de bois résineux pourraient donc poursuivre leur repli, déjà légèrement entamé en juin et en juillet 2023.

### Des défis d'approvisionnement à moyen et long terme

En outre, des enjeux d'approvisionnement risquent de perdurer durant les prochains trimestres et même les prochaines années, en raison de risques de non-régénération de certaines forêts brûlées (figure 1).

**FIGURE 1**

**Québec : plus du tiers de la forêt commerciale brûlée serait à risque de non-régénération**



Sources : SOPFEU, Ressources naturelles Canada, Ministère des Ressources naturelles du Québec, UQAC, Radio-Canada, et Desjardins, Études économiques

Selon des [chercheurs](#) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), environ 300 000 hectares de forêts brûlées en zone intensive au Québec risquent de ne pas se régénérer (sur 820 000 hectares de forêt commerciale brûlée), soit environ 37 %. La non-régénération se produit lorsque les incendies ravagent des forêts dont les conifères ont moins de 60 ans – ces arbres n'ayant pas la maturité nécessaire pour générer suffisamment de graines, et donc pour permettre à de nouveaux arbres de pousser après le passage d'un incendie. Au rythme de plantation actuel, les chercheurs estiment qu'il faudrait au minimum six ans pour reboiser les régions incendiées en zone intensive.

Il faudrait donc une sérieuse accélération du reboisement pour éviter une baisse de l'approvisionnement à plus long terme. Or, la pénurie de main-d'œuvre pourrait freiner cette progression.

Sans le déploiement rapide d'efforts de reboisement conséquents, on peut donc s'attendre à des effets négatifs à retardement sur la quantité de bois disponible pour l'exploitation commerciale.

### Les changements climatiques augmenteront la fréquence des incendies

De tels efforts de reboisement devront faire partie de la planification de l'avenir, car les superficies brûlées annuellement, en moyenne, vont continuer d'augmenter en raison des changements climatiques.

Selon une étude de [Ressources naturelles Canada](#), la superficie annuelle brûlée et le nombre de grands feux vont continuer de croître sous l'effet de conditions plus chaudes et sèches. La saison des feux de forêt sera également plus longue qu'auparavant. Dans la majorité des régions, la superficie annuelle brûlée devrait être deux fois plus élevée. Dans la forêt boréale du Québec, c'est un quadruplement de la surface brûlée qui est prévu à la fin du 21<sup>e</sup> siècle, selon un scénario d'augmentation continue des émissions de GES. Même en réduisant rapidement les émissions, on parle de deux à quatre fois plus de superficie brûlée.

Rappelons qu'au-delà des répercussions économiques, les incendies ont engendré des coûts publics importants (de santé, notamment) et des impacts environnementaux. Selon l'estimation de Ressources naturelles Canada, les feux de forêt de 2023 auraient libéré à eux seuls plus d'un milliard de tonnes de CO<sub>2</sub> au Canada, soit plus que le total annuel d'émissions en 2021 (670 millions de tonnes).

### Conclusion

Il est encore tôt pour mesurer le plein impact économique des feux de forêt, particulièrement sur l'industrie forestière. En effet, la récolte du bois brûlé et l'estimation de la réduction du bois disponible sont encore en cours à l'heure actuelle.

Le Conseil de l'industrie forestière du Québec a toutefois réalisé une [estimation préliminaire](#) des pertes nettes associées aux feux, qu'il estime entre 10,5 et 13,5 G\$. Parmi les coûts dont il faut tenir compte (tous n'étant pas mesurables actuellement), le CIFQ mentionne :

- ▶ Les pertes de revenus des scieries
- ▶ La valeur du bois mature, destiné à la récolte, qui a été brûlé
- ▶ La valeur du bois prémature (qui aurait été récolté dans les années suivantes et qui aurait éventuellement produit des graines pour la pousse d'autres arbres)
- ▶ Les coûts pour lutter contre les incendies
- ▶ Les pertes d'équipements forestiers détruits par les incendies
- ▶ Les coûts pour récupérer le bois brûlé
- ▶ Les effets de réduction de la possibilité forestière (qui dépendront de l'effort déployé en travaux sylvicoles de reboisement)

- ▶ La réduction des revenus gouvernementaux de la vente de bois rond auprès des scieries

Une chose est certaine, l'industrie de la fabrication de bois au Québec et au Canada faisait déjà face à des défis de taille, avant même ces feux historiques : conflit sur le bois d'œuvre avec les États-Unis (droits compensateurs à payer), rentabilité des scieries fragilisée, notamment en raison du prix élevé de la matière première (ayant mené à des fermetures récentes en Colombie-Britannique et au Québec), faible prévisibilité du marché (accès à la matière ligneuse, prix), pénurie de main-d'œuvre, investissements nécessaires pour moderniser les équipements, etc.

L'industrie devra faire preuve de résilience et de prévoyance, en concertation avec les autorités gouvernementales responsables des forêts publiques, pour assurer sa pérennité et sa croissance future.

## ANNEXE 1 Chronologie des feux

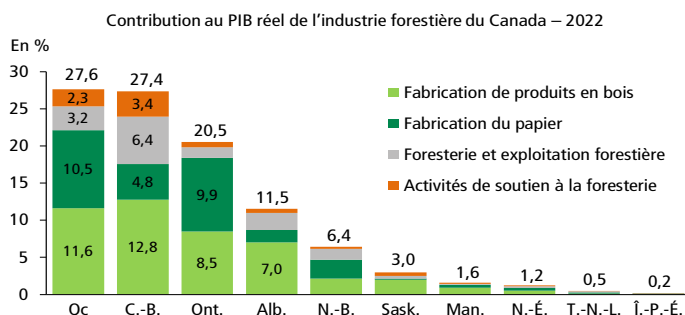
Au Québec, les incendies ont eu lieu surtout du début juin à la mi-juillet, avec 3,1 millions d'hectares brûlés en juin seulement. La forêt boréale a été la proie des flammes. Ses conifères (sapins, épinettes, pins, notamment) sont l'intrant utilisé par les scieries qui produisent le bois d'œuvre résineux, matériau essentiel pour l'industrie de la construction. Certaines communautés et municipalités ont été évacuées ou partiellement évacuées (Lebel-sur-Quévillon, Chapais, Chibougamau, Senneterre, Sept-Îles, notamment).

En Alberta, comme c'est habituellement le cas, la saison des feux a commencé en mai, pour se poursuivre durant l'été, tandis que la Colombie-Britannique a subi des incendies de juin à septembre (et plusieurs évacuations en août).

Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'augmentation la plus rapide de la superficie brûlée s'est plutôt déroulée du début juillet à la mi-août environ, et les 20 000 habitants de la municipalité de Yellowknife ont été évacués.

## ANNEXE 2 L'industrie forestière en chiffres

**GRAPHIQUE 16**  
Le Québec contribue le plus au PIB de l'industrie forestière canadienne



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**TABLEAU 3**  
Le secteur forestier représente 1,5 % du PIB du Québec

PIB DU QUÉBEC PAR SECTEUR EN 2022	EN M\$ DE 2012	EN % DU SECTEUR FORESTIER
Foresterie et exploitation forestière [113]	676	11 %
Activités de soutien à la foresterie [1153]	493	8 %
Fabrication de produits en bois [321]	2 471	42 %
Fabrication du papier [322]	2 240	38 %
<b>Total (secteur forestier)</b>	<b>5 880</b>	<b>100 %</b>
<b>En % du PIB du Québec</b>	<b>1,5 %</b>	<b>---</b>

\*La somme des éléments peut ne pas correspondre au total, en raison d'arrondis;  
\*\*Codes SCIAN entre parenthèses.

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques